

LE DOSSIER

- Lauréats du concours
Lesparre'Nouvelles

Du côté du PAG

Actualités du CCAS

Actualités Culture & Sport

Agenda de l'été lesparrain



Com' esparre médoc

N°59 # Magazine municipal d'informations / Juillet-Août 2025 #



2ème édition
OCT 2024 / FEV 2025

LESPARR'NOUVELLES

RECUEIL DES NOUVELLES PRIMÉES

La deuxième édition du Concours de Nouvelles de la Ville de Lesparre était ouverte aux adultes, lycéens et collégiens sur le thème « *Le Quartier XIXème De Lesparre, théâtre d'un évènement extraordinaire* ».

Les sept lauréats et leurs oeuvres, primés le 23 mai lors d'une soirée au CALM qui leur était consacrée, sont :

Adultes

1er prix : Aurore Palette "*La chambre de la mariée*"

2ème prix : Émone Contentin "*L'inattendue*"

3ème prix : Delphine Rateau "*Le festin de Noël*"

Lycéens :

1er prix : Anaïs Fauré-Roux "*Lesparre au coeur du tourment*"

Prix d'encouragement : Simon Bizeul "*Nouveau monde*"

Collégiens

1er prix : Elisabeth Roux "*Ça va, ça vient*"

Prix Spécial Jury : Leana Dambrine "*Mystère de cire*"

Les lecteurs pourront retrouver ces sept nouvelles dans un recueil publié à l'occasion et disponible en prêt à la bibliothèque municipale.

Nous remercions tous les participants, écrivains et jury pour cette belle édition 2025.



Photo D.R

Ville de Lesparre-Médoc
Résolument durable

<https://www.lesparre-medoc.fr/>

PRATIQUE

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
05 56 73 21 00 - Choix 2

Police Pluricommunale
05 56 73 21 06

Communauté de Communes
Médoc Cœur de Presqu'île
05 56 41 66 60

Clinique Mutualiste de Lesparre-Médoc
05 56 73 10 00

SAMU 15

Gendarmerie
17 ou 05 56 73 46 70

Pompiers
18 ou 05 56 73 40 11



APPLICATION MOBILE

L'AFFICHEUR DE POCHE

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur CentoAccess

INFORMEZ
ALERTEZ
IMPLIQUEZ

TÉLÉCHARGEZ MAINTENANT

ANDROID IOS

Lien Android

Lien iOS

SOMMAIRE

2 Fête de l'Europe

3 Édito de M. le Maire

3 Couronnement de la Rosière de Saint-Trélody 2025

4 Du côté du Pôle Administration Générale (PAG)

5 Actualités du CCAS

6 Tribune libre

7 Actualités Culture & Sport

8 Agenda de l'été lesparrain

LA FÊTE DE L'EUROPE, ORGANISÉE PAR LA VILLE DE LESPARRE, A EU LIEU LE 24 MAI

L'adjointe au maire et organisatrice de la manifestation, Murielle GARRIGOU, a confirmé le souhait de Bernard Guiraud, le Maire, de voir cette manifestation, connue, reconnue et incontournable, perdurer. En effet, le public fut encore nombreux pour cette édition 2025.

Sur le plan sportif, le SAM Omnisports est un partenaire fidèle et très actif lors de cette manifestation. Cette année, le karaté et le tennis de table sont venus étoffer les activités sportives déjà présentes les années précédentes comme l'athlétisme, le football, le rugby, les archers, le tir laser et le judo.

Mobilités européennes, l'association amitiés européennes, l'échiquier médocain et l'office du tourisme ont animé le pôle culturel tourné vers l'Europe.

Quant aux animations, le mur d'escalade, les jeux gonflables, le trampoline, les jeux géants en bois ou en carton fabriqués par les enfants des écoles de Lesparre ont connu un énorme succès.

Après avoir chiné sur le vide-grenier, les visiteurs ont pu se restaurer auprès de stands de restauration proposant une gastronomie européenne diverse pour satisfaire les papilles.

Le site a été décoré par les enfants des APS des écoles de Lesparre-Médoc.

Sur le plan musical, l'orchestre des collèges Notre-Dame de Lesparre et Saint Jean de Pauillac nous ont proposé un concert de qualité, suivi dans l'après-midi d'un karaoké supervisé par le DJ OBIG MUSIC.

Dans son discours de clôture, Murielle GARRIGOU a remercié tous les participants, les bénévoles, les services techniques et les généreux donateurs en leur remettant un trophée représentant une poignée de main. Enfin, elle annonça, non sans un pincement au cœur, que, pour sa part, elle n'organiserait plus cette manifestation, tout en souhaitant que ce rendez-vous subsiste dans le temps.



édito

Chères lesparraines, chers lesparrains,

Au dernier conseil municipal du 22 mai dernier, j'ai une nouvelle fois pu remarquer que la Culture et le coût qu'elle pouvait représenter pour notre collectivité était clivante. C'est pourquoi alors que l'été se dessine avec son lot de manifestations, principalement associatives, je voulais revenir sur ce service municipal constitué du CALM et de la bibliothèque municipale, situés à quelques encablures l'un de l'autre avec au milieu, le cinéma Jean Dujardin, géré par un délégataire de service public. Promesse de campagne de 2014 : la trouée culturelle existe bel et bien !

Service municipal, service public : tout est dit pour vous rappeler que la Culture est un service municipal et public au même titre que la restauration scolaire ou bien encore l'accueil périscolaire ...

Donc le 22 mai, alors que mon adjointe à la Culture venait de proposer à ses collègues élus de reconduire à l'identique les tarifs des ateliers et des animations du CALM pour la saison à venir, la question du coût de ce service municipal a été, comme chaque année, posée. Lorsque l'adjointe a communiqué les chiffres du budget de fonctionnement du service s'élevant pour la saison 2023-2024 à 94 000 €, un opposant s'est écrié : « c'est énorme ! ».

Enorme ? Par rapport au nombre d'adhérents (403 à l'heure où nous mettons sous presse) ? Par rapport aux 16 ateliers représentant 40 créneaux horaires ? Par rapport aux 16 événements, rencontres, théâtre, concerts, galas diffusés tout au long de l'année ?

En réalité, il ne faut pas s'y tromper et comme le disait très justement Alain Simon, dans son article publié dans la revue Humanisme, où il explore les enjeux économiques et politiques liés à la Culture : « La Culture n'a pas de prix, mais elle a un coût ».

Je ne vais pas vous faire un cours d'économie ni de gestion municipale, mais sachez que même si elle est décriée, la Culture représente pour une collectivité telle que la nôtre, un atout majeur pour l'attractivité de son territoire dont nous avons tant besoin alors que les porteurs de projets sont retoqués pour des raisons diverses et sont empêchés de dynamiser l'économie de notre bassin de vie.

Alors OUI pour moi, la Culture est un outil indispensable mis au service de nos administrés et des habitants des communes environnantes.

La preuve en est que les associations locales ne s'y trompent pas, en multipliant, elles aussi les offres dont certaines sont de longue date et d'autres plus récentes. Des dizaines de bénévoles se mobilisent et prennent le relais de la collectivité qui choisit chaque année de les aider tant sur le plan logistique que financier. Merci à toutes ces personnes qui œuvrent pour vous distraire et vous apporter un peu de rêve et de gaieté en ce monde si perturbé dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Bel été à tous, plein de paillettes scintillantes, en particulier au moment du Bal des Pompiers du 1er août et son feu d'artifice offert par la Municipalité, au fil de nos manifestations locales, la fête du vin et de la gastronomie, les médiévales... auxquelles nous vous espérons nombreux à y assister. Et surtout, soyez prudents et prenez bien soin de vous.

Car à la rentrée, d'autres débats vont s'inviter autour de la campagne des prochaines élections municipales de mars 2026. Au fait, vous aviez dû sûrement le comprendre, pour ceux qui ont assisté à la cérémonie des vœux 2025 : je vais briguer un nouveau mandat avec la même envie de VOUS servir, dans le respect et l'intérêt du plus grand nombre.

Bernard GUIRAUD, maire de Lesparre

1^{er} vice-président de la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île



COURONNEMENT DE LA ROSIÈRE DE SAINT TRÉLODY 2025

LA 98^{ème} ROSIÈRE DE SAINT TRELODY a été couronnée le 29 mai 2025.

Grâce à la Municipalité et au comité des fêtes de Saint-Trelody. **Agathe Magimel** représentera tout au long de l'année notre communauté, comme l'a rappelé le Père Joël, lors de son homélie. Bernard Guiraud, le maire, entouré de quelques élus et de Pascale Got, la députée du Médoc, a couronné la jeune lycéenne et félicité ses deux dauphines, **Roxana Roumaillac et Eva Drmes**. Les trois jeunes filles, âgées de 17 et 18 ans sont en classes de Terminales.

A noter pour cette édition 2025, la présence de 15 anciennes rosières dont l'ainée a été couronnée en 1951 et la seconde en 1959. Quatre voitures anciennes ont transporté les jeunes filles pour le traditionnel recueillement au cimetière de Saint-Trelody, sur les sépultures des généreux donateurs, à l'initiative de cette charmante fête locale. Pas si désuète que cela, au regard du public nombreux et enthousiaste qui a assisté à la cérémonie.

A noter que, cette année, et en accord avec la municipalité, un dossier a été déposé auprès du Ministère de la Culture afin que cette tradition soit inscrite au Patrimoine Culturel Immatériel de la France (PCI).





JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ À USAGE UNIQUE

Afin de sécuriser vos données personnelles, utilisez le justificatif d'identité à usage unique via l'application **France Identité** ou le site **filigrane.beta.gouv.fr**

Le justificatif d'identité numérique proposé par l'application France Identité permet de prouver son identité de façon sécurisée, sans exposer l'ensemble de ses données personnelles.

Le grand avantage ? Seules les données nécessaires sont transmises et chaque justificatif est limité dans le temps et à un seul usage, évitant tout risque d'usurpation.

Ce document numérique est adapté pour les demandes d'actes d'état civil, l'inscription sur les listes électorales, les inscriptions à la cantine et aux services périscolaires...

Ce nouveau service, simple et sécurisé, s'étend désormais à des usages privés du quotidien (location de véhicule ou de logement, ouverture d'un compte auprès d'un opérateur...).

Toutefois, à ce jour, l'acceptation du justificatif d'identité est soumise à la volonté de l'entité ou la personne qui en est destinataire.

Pour en savoir plus : france-identite.gouv.fr/justificatif/

Une solution alternative est offerte par le site filigrane.beta.gouv.fr. À quoi sert-il ?

Ce site permet de générer un filigrane numérique sécurisé à apposer sur une photocopie ou une image de document d'identité, lorsque vous devez transmettre ce document à un tiers.

Ainsi, même en cas de récupération frauduleuse, le document ne pourra pas être utilisé à d'autres fins.

L'objectif est de lutter contre l'usurpation d'identité en évitant que vos documents d'identité soient réutilisés frauduleusement après avoir été partagés (par mail, en ligne, etc.).

Fonctionnement :

- Vous téléchargez une copie de votre pièce d'identité (CNI ou passeport),
- Vous saisissez le motif de l'envoi (ex : "ouverture de compte bancaire", "location saisonnière", etc.),
- Le site appose un filigrane personnalisé précisant l'usage prévu (ex : "uniquement pour l'ouverture d'un compte bancaire") sur l'image,
- Vous téléchargez le document protégé, prêt à être envoyé.



VOUS AVEZ 16 ANS ? N'OUBLIEZ PAS LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Le recensement citoyen est une **démarche obligatoire** pour tous les jeunes Françaises et Français à partir de 16 ans.

Cette formalité, simple et rapide, constitue la première étape du parcours de citoyenneté.

Quand et comment se faire recenser ?

Le recensement doit être effectué dans les 3 mois suivant votre 16e anniversaire.

Vous pouvez effectuer cette démarche seul, même si vous êtes mineur.

Votre représentant légal peut la réaliser en votre nom, tant que vous êtes mineur.

Quels documents fournir ?

- Votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- Un livret de famille à jour.
- Un justificatif de domicile

Pourquoi est-ce important ?

Le recensement vous permet de :

- Recevoir une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- Être inscrit automatiquement sur les listes électorales à 18 ans,
- Fournir une attestation de recensement indispensable pour :
 - o Passer le permis de conduire,
 - o S'inscrire à certains examens (baccalauréat, CAP, concours administratifs...).

Où faire la démarche ?

- En ligne sur service-public.fr ou en mairie.

**Le Pôle CCAS fait peau neuve****Une conseillère en économie sociale et familiale (CESF)**

Depuis décembre 2024, Mme Lambert Neau Sylvia, CESF a rejoint l'équipe du CCAS.

Elle peut sur rendez-vous, évaluer votre situation, vous orienter, vous accompagner à la construction de projets pour améliorer vos conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique et professionnel.

Restructuration du service

Suite à l'arrivée de la CESF, un nouveau bureau d'accueil personnalisé a été créé afin de vous recevoir dans de bonnes conditions et dans le respect de la confidentialité.

De plus, le CCAS est désormais accessible directement par l'extérieur de la Mairie, à gauche de l'entrée principale vous y trouverez un interphone dédié. Toutefois, l'accès par la porte centrale est toujours possible. Tous les travaux ont été réalisés en régie par les services techniques de la Mairie.

**Horaires d'ouverture :**

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi :

8h30-12h30 / 14h00-17h00

Mardi : 8h30-12h30

**Nouveau ! Portage des repas à domicile**

Depuis le 1er avril, la facturation a changé faisant apparaître le prix du repas distinct de la livraison.

Vous pourrez donc à partir de cette date déduire de vos impôts la livraison à hauteur de 50%.

Pour ce faire, en 2026 lors de votre déclaration de revenus 2025 vous inscrirez, la somme correspondante à la livraison sur la ligne 7DB pour bénéficier du crédit d'impôt afférent. Si vous n'êtes pas imposable n'oubliez pas de compléter cette case afin d'obtenir un remboursement. En cas de doute, notre service vous aidera pour cette démarche.

De plus, pour répondre à vos sollicitations, le prélèvement automatique est désormais possible. N'hésitez pas à demander l'imprimé si vous êtes intéressé.

**Rencontre intergénérationnelle**

Une deuxième rencontre intergénérationnelle a été organisée à l'école Maurice Beaugency. Accompagnés du Maire, six seniors sont venus partager le repas avec les enfants et profiter d'un moment de convivialité.

**Le dispositif du CCAS pour personnes isolées et/ou vulnérables**

Le CCAS de Lesparre-Médoc organise chaque année un recensement des personnes isolées afin de mettre à jour son Plan d'Alerte et d'Urgence et ainsi prévenir les conséquences d'une éventuelle crise. Pour être recensé, il faut vous inscrire au dispositif.

En cas de fortes chaleurs, grand froid, crise sanitaire... entraînant le déclenchement du plan par le Préfet, le personnel du CCAS contacte les personnes inscrites et intervient en cas de besoin.

Une fiche d'inscription est à remplir. N'hésitez pas à vous faire connaître, vous pouvez soit téléphoner, soit vous rendre aux horaires d'ouverture du CCAS.

**Colis de Noël**

Pour les personnes de 80 ans et plus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont pensé à vous !

Cette année encore, le CCAS offre un colis de Noël aux seniors de la commune en partenariat avec les commerçants de Lesparre.

Attention, les conditions d'obtention ont changé, ce dernier est offert aux personnes qui n'ont pas participé au repas des aînés qui a eu lieu le 26 février dernier.

Pour les autres, si vous le souhaitez, vous pourrez continuer à bénéficier des deux et dans ce cas une participation financière pour votre colis vous sera demandée.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1er juillet jusqu'au 30 août.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous publions un espace réservé à l'expression des différents groupes politiques représentés au Conseil Municipal.

Groupe de la majorité : Pour que Lesparre vive avec son temps

Refus d'obtempérer même à Lesparre

Le refus d'obtempérer a tristement le vent en poupe depuis de nombreuses années avec parfois des drames dont s'accaparent les médias et les partis politiques, en détournant à plus ou moins bon escient le véritable fond du problème qu'est le non-respect de l'autorité affiché par le refus de se soumettre à un contrôle routier. Le vendredi 23 mai, dans l'après-midi, sur la route de l'hippodrome, au lieu-dit Uch, un véhicule a été contrôlé à 111 km/h au lieu des 50 km/h réglementaires. Là où notre police municipale était en train d'effectuer un contrôle de vitesse. Malgré les injonctions claires des agents, le conducteur a refusé de s'arrêter. Stationnant plus loin, nos policiers municipaux sont partis rapidement à sa rencontre. A leur arrivée, le délinquant routier a effectué une marche arrière à vive allure et a pris la fuite, mettant en danger sa vie, celle des usagers de la route et des forces de l'ordre.

Ce comportement totalement irresponsable et inacceptable a fait l'objet d'un dépôt de plainte pour la mise en danger de nos personnels de la police pluricommunale. Le conducteur et son véhicule ont été clairement identifiés. L'enquête va se poursuivre jusqu'à retrouver l'auteur des faits. Certes, on peut se réjouir qu'il n'y ait eu aucun blessé dans cette triste affaire. Si ce n'est que les policiers municipaux ont pu prendre conscience que leur intégrité physique pouvait être mise en danger, a fortiori lors d'un banal contrôle routier survenu en plein jour...

Que les fous du volant ne s'y trompent pas, les contrôles continueront pour que le code de la route soit respecté et pour dissuader les réfractaires à l'autorité de braver la Loi par leur attitude dangereuse et inadaptée à une vie paisible en société.

L'équipe des policiers municipaux est au complet

Après quelques changements au sein de l'équipe de la Police Municipale pluricommunale et une période de recrutement, l'arrivée d'un nouveau personnel, il y a quelques semaines, porte à cinq, le nombre de personnels intervenant sur notre commune, celle de Gaillan et de St Germain d'Esteuil. Pour rappel, la Police Municipale de notre commune est composée d'une agente administrative, d'un chef de Service de Police Municipale de 2e classe, de deux brigadiers Chef Principal (dont le nouvel arrivant) et d'un Garde-Champêtre Chef. Cette équipe est bien entendu sous l'autorité du maire, Bernard Guiraud et de son adjoint à la Sécurité, Alain Robert. Elle travaille en lien étroit avec la Gendarmerie Nationale et lui apporte un concours appréciable, notamment en partageant avec elle, les vidéos extraites de notre réseau de caméras de vidéosurveillance. Nous sommes bien loin du temps où le garde-champêtre battant son tambour procédait à une annonce destinée à informer nos concitoyens d'un événement à venir. Bien sûr, il y avait des larcins mais on ignorait encore tout de cette violence qui a émergé d'une société en mal d'identité et de reconnaissance. Les élus que nous sommes ne peuvent que déplorer ce constat et attendre de l'État un véritable sursaut d'autorité, partout en France y compris dans nos territoires ruraux.

Groupe d'opposition : Lesparre au Quotidien

Le dernier été de ce mandat approche à grands pas mais nous ne relâchons pas pour autant notre attention. Depuis plusieurs années, le manque d'effectifs de notre police municipale pluricommunale est un problème récurrent dans notre cité. Souhaitons qu'une solution soit rapidement trouvée pour la sécurité de tous et pour de meilleures conditions de travail de nos agents actuellement en poste. Nous restons plus que jamais mobilisés pour défendre vos intérêts, vos points de vue et vous souhaitons une belle saison, économiquement en mode travail et météorologiquement en mode farniente.

Groupe d'opposition : Autrement la ville

2025, année de la santé mentale et bientôt 2026 où nous allons devoir établir, démunis, si pales, le bilan exhaustif de 3 mandats successifs en 18 ans, âge de la maturité dont on cherche encore le signe d'émancipation pour l'identité de Lesparre, capitale du Médoc. Bona sort à totes.

Tous artistes avec le Rotary

Vingt classes de huit structures de la Communauté De Communes, de la maternelle au collège, ont participé à cette troisième édition, portée par le Rotary Club du Médoc, dont le thème 2025 était "Des mots et des lettres". Des prix collectifs ont été distribués aux classes primées, dont les œuvres étaient accrochées aux cimaises de la salle Molière du CALM. Avant le verre de l'amitié, le maire, Bernard Guiraud, Sabine Breynaert (artiste peintre), Frédéric Malrieux (Président du Rotary) et Mr Gamain (principal du collège Les Lesques) se sont réjouis de l'ampleur de cette manifestation organisée pour booster la fibre artistique des jeunes.



" Des Étoiles dans les yeux "

Des étoiles dans les yeux pour nos écoliers, des étoiles dans les yeux pour nos familles, des étoiles dans les yeux pour nos lecteurs, des étoiles dans les yeux de Lesparre-Médoc... Une magnifique exposition interactive, qui s'est tenue à la bibliothèque municipale, a permis deux exceptionnelles rencontres avec Nathalie BROUILLET, astronome et David SMITH, physicien des particules.



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Du 9 juillet au 31 août inclus, la bibliothèque municipale adapte ses horaires comme suit :

Lundi : Fermé / Mardi : 9h30-13h et 14h30-17h30 / Mercredi : 09h30-13h
Jeudi : 09h30-13h / Vendredi : 09h30-13h et 14h30-17h30 / Samedi 9h30-13h

PLANNING DES ATELIERS 2025-2026
(sous réserve de modifications)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	CENTRE D'ANIMATIONS DE LESPARRE-MÉDOC (CALM)
	09H30-12H30 COUTURE	9H45-10H30 ÉVEIL- INITIATION DANSE	9H30-12H30 COUTURE	9H30-12H30 POTERIE, MODELAGE ADULTES	
10H30-12H30 ARTS PLASTIQUES PEINTURE - DESSIN	10H-11H30 YOGA DOUX	10H30-11H30 DANSE CLASSIQUE PRÉPARATOIRE	10H-11H30 YOGA	10H-11H30 INFORMATIQUE PORTABLE, TABLETTE, ORDINATEUR	
	10H30-12H30 ARTS PLASTIQUES	11H30-12H30 MODERN JAZZ PRÉPARATOIRE		12H30-13H30 YOGA DU RIRE	
	10H30-12H QI GONG	10H-11H30 POTERIE, MODELAGE ENFANTS			
14H-15H30 YOGA	12H30-13H30 MEDITATION			14H-15H30 INFORMATIQUE PORTABLE, TABLETTE, ORDINATEUR	
15H45-16H45 YOGA AVEC CHAISE	14H-17H COUTURE	13H30-14H30 DANSE CLASSIQUE DÉBUTANT	14H30-17H30 POTERIE, MODELAGE ADULTES		
14H30-17H30 POTERIE, MODELAGE ADULTES	14H-17H PEINTURE SUR PORCELAINE ET AUTRES SUPPORTS	14H30-15H30 MODERN JAZZ DÉBUTANT	17H-18H CHANT - CHORALE		
18H30-20H QI GONG	18H30-19H45 YOGA	14H-15H30 ARTS PLASTIQUES	18H-19H30 CHANT - CHORALE		
19H-20H15 MODERN JAZZ ADOS AVANCÉS	19H-20H30 LÂCHER-PRISE CONFIANCE EN SOI	15H30-17H30 ARTS PLASTIQUES	17H30-18H45 DANSE CLASSIQUE ÉLÉMENTAIRE	18H30-20H DANSES DE SALON DÉBUTANTS	
	19H15-20H30 MODERN JAZZ	15H30-16H45 MODERN JAZZ ÉLÉMENTAIRE	18H45-20H DANSE CLASSIQUE ADULTES DÉBUTANTS	20H-21H SALSA & BACHATA DÉBUTANTS / INTERMÉDIAIRES	
	19H15-21H15 ARTS PLASTIQUES	17H-18H30 THÉÂTRE	20H-21H15 MODERN JAZZ ADULTES INTERMÉDIAIRES	21H-22H30 DANSES DE SALON INTERMÉDIAIRES / CONFIRMES	
	20H45-22H15 IMPROVISATION THÉÂTRALE	17H-18H15 DANSE CLASSIQUE INTERMÉDIAIRES / AVANCÉS	20H-22H THÉÂTRE		
		18H15-19H30 DANSE CLASSIQUE COURS DE POINTES			

7, rue de Gramont
33340 Lesparre-Médoc

06 18 56 43 01
lecalm33340@gmail.com

www.culture.lesparre-medoc.com

Horaires du secrétariat :

- Lundi : 10h-12h / 14h-19h
- Mardi : 9h30-12h / 14h-19h
- Mercredi : 9h30-12h / 13h30-18h
- Jeudi : 9h30-12h / 14h-18h30
- Vendredi : 9h-12h / 14h-17h30

Lesparre Culture

DES MILLIERS DE PERSONNES RÉUNIES AUTOUR DU HANDBALL

Dimanche 18 mai, sur le site de la plaine des sports de Lesparre, Médoc Handball accueillait le plateau final des écoles de hand de la Gironde (sur le thème de la Jungle), organisé par le Comité de Gironde. Après avoir défilé par club, autour du terrain d'honneur, 159 équipes se sont affrontées toute la journée sur 22 zones de jeu tracées sur les deux terrains de foot. Environ 400 matchs se sont ainsi déroulés sous un temps ensoleillé. Si le rythme et l'ordre des rencontres étaient réglés par le Comité de Gironde, les bénévoles de Médoc Handball avaient à charge notamment l'accueil, la restauration, les arbitrages. Près de 90 bénévoles jeunes et adultes, licenciés et parents, se sont attelés à ces différentes tâches contribuant ainsi à la réussite de ce tournoi final.





CINÉMA EN PLEIN AIR

MARDI 22 JUILLET À 22H
DEVANT LE CALM

GRATUIT

STANDS DE POP-CORN,
GLACES ARTISANALES,
BOISSONS...



**LUNDI
14 JUILLET 2025**

10H30
Cérémonie
Patriotique

10H45
Défilé
de véhicules

Pompiers
Gendarmerie
Police Municipale
Croix Rouge Française
Protection Civile...

A l'issue de la cérémonie, un apéritif républicain sera offert.

Nous vous attendons nombreux !

Bal

des pompiers

Vendredi 1 août 2025

A la Caserne de Lesparre-Médoc

CONCERT & DJ - FEU D'ARTIFICE

FOOD TRUCKS - BUVETTE

On compte sur vous !

Offert par la municipalité

FEU D'ARTIFICE

VENDREDI 01 AOÛT À 23H

CASERNE DES POMPIERS DE LESPARRÉ
À L'OCCASION DU BAL DES POMPIERS

75ème édition

LESPARRÉ - MEDOC

**FÊTE DU VIN
ET DE LA GASTRONOMIE**

08 AU 10 AOÛT 2025

Site de la tour de l'honneur
entrée libre

60
Viticulteurs
et Exposants

LESPARRÉ-MÉDOC

GRAND LOTO
Jeudi Soir

KARAOKÉ
Vendredi Soir

VIDE GRENIER
Samedi Dimanche

SPECTACLES GRATUITS
Samedi Soir

19H Concert "Dominique"
variétés internationales

21H Concert "Le Grand Bal"
Nouvelle Guinguette

23H Grand Feu d'Artifice
Et
Spectacle Son et Lumière

Informations www.foireauxvins-lesparremedoc.fr

**SALON
MINÉRAUX
BIEN - ÊTRE**

8 - 9 - 10 Août

Espace François Mitterrand
Lesparre - Médoc

ouvert de
10H00 à 19H00

Entrée
gratuite

**LES MÉDIÉVALES
DE L'HONNEUR**

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AOÛT 2025

LESPARRÉ-MÉDOC

GRANDE PARADE COSTUMÉE
SAMEDI ET DIMANCHE
RENDEZ-VOUS À 10H30 À LA TOUR